

## la maladie mentale et le droit pénal

Par **laetitia**, le **23/02/2004** à **20:25**

Bonsoir à tous,

Actuellement j'ai un mémoire à rédiger sur le thème de la maladie mentale.

Je souhaiterais avoir vos avis sur ce sujet.

Il me semble qu'une partie consacrée à la victime, elle même atteinte de maladie mentale, et une autre partie concernant le délinquant malade mentale serait assez intéressant mais je crains que ma première partie soit disproportionné par rapport à la deuxième..

Merci d'avance. Laetitia  image not found or type unknown

Par **Yann**, le **23/02/2004** à **22:13**

Je crois en effet que c'est un peu juste pour faire une partie complète sur la victime.

En revanche en quelle matière est ce?

Dois tu te limiter au droit pénal, ou peux tu traiter du droit civil? Dans le second cas je ferais comme suis:

I) Les effets des troubles mentaux en droit pénal

II) Le trouble mental au civil: une cause d'incapacité, mais pas d'irresponsabilité

Mais c'est plus un plan de dissert, si tu dois faire un mémoire c'est trop peu. Enfin ça peut te servir de squelette. A condition que tu ne doives pas te limiter au pénal.

Essaye de nous donner plus de détails stp.

Par **laetitia**, le **24/02/2004** à **19:57**

Merci de m'avoir répondu

Mon mémoire ne doit concerner que le droit pénal, et c'est là où se pose mon problème. Je

suis en pleine recherche de plan et d'idées centrales.

Dés qu'il me semble qu'un plan est intéressant je vous le soumet à avis.

Merci